

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en Préfecture le : - 9 JUIN 2026
- publication le : 11 JUIN 2026

Rapport présenté par L. MULLER

Séance d'installation	CCI Colmar Début : 14h00 / Fin : 15h15
Convocation, ordre du jour et rapport préparatoire transmis le	13/05/2026
Convocation et ordre du jour publiés électroniquement le	13/05/2026
Président de séance	Lucien MULLER
Secrétaire de séance	Jean-Laurent KISTLER

Délégués statutaires	16	
Délégués présents	9	Bertrand BURGER – Lucien MULLER – Thierry SAUTIVET – Bruno NAEGELIN – Odile UHLRICH-MALLET – Christelle LEHRY – Jean-Laurent KISTLER – Aurélie MOREAU – Hervé KRIEGER
Procurations	6	Bertrand BURGER – procuration de Céline KERN-BORNI Bruno NAEGELIN – procuration de Myriam PARIS Lucien MULLER – procuration de Eric STRAUMANN Thierry SAUTIVET – procuration de Christian ZIMMERMANN Jean-Laurent KISTLER – procuration de Yann QUIQUANDON Aurélie MOREAU – procuration de Lionel ROUILLON
Absents non représentés	1	Franck FAVRE

INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL

Le 20 mai 2026 à 14 heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte pour la gestion du Port Rhénan de Colmar / Neuf-Brisach (SMO) se sont réunis à la CCI Alsace Eurométropole – délégation de Colmar Centre Alsace, sis 1 place de la Gare 68000 Colmar, sur convocation qui leur a été adressée le 13 mai 2026.

Les dispositions de l'article 5.1 des statuts du SMO (*Cf. Annexe jointe à la présente délibération*) imposent une nouvelle élection du Président dès lors que plus de la moitié des membres du Comité Syndical a été renouvelée depuis la dernière élection du Président.

Aux termes de l'article 4.1.1. des statuts, « *Le nombre de délégués membres du Comité Syndical est fixé à 16* ». Depuis la dernière élection du Président, en date du 4 avril 2022,

- Voies Navigables de France (VNF) a désigné en mars 2024 pour les six prochaines années les cinq délégués suivants :
 - o Le Directeur territorial de Strasbourg ;
 - o Le Chef du service du développement de la Direction territoriale de Strasbourg ;
 - o Le Directeur du développement ;
 - o Le Responsable du développement des plateformes portuaires ;
 - o Le Responsable de la stratégie portuaire et transition énergétique de la Direction territoriale de Strasbourg.

- En mars 2025, Monsieur Nicolas BRUTIN a changé de fonction au sein de VNF et a été remplacé par Madame Marie-Astrid VERON, elle-même remplacée en mars 2026 par Madame Aurélie MOREAU.
- En avril 2026, à la suite des élections municipales et communautaires, ont été désignés les représentants suivants pour siéger au Comité Syndical du SMO :
 - o Monsieur Thierry SAUTIVET et Monsieur Bruno NAEGELIN pour la Communauté de communes Alsace Rhin Brisach ;
 - o Monsieur Eric STRAUMANN et Monsieur Lucien MULLER pour Colmar Agglomération.

Par conséquent, cela implique le franchissement du seuil prévu par les dispositions de l'article 5.1.

Enfin, l'article 6 des statuts prévoit que « *le comité syndical élit le ou les Vice-présidents, et le cas échéant les autres délégués membres du Bureau, directement après avoir élu le président. La durée du mandat du ou des Vice-présidents correspond à celle du mandat de l'assemblée délibérante du membre qu'il représente ou obéit aux règles propres de la CCIAE-Délégation de Colmar, CCA et de VNF.* ».

Dans ces conditions, une nouvelle élection du Président et des Vice-présidents s'avère nécessaire.

La séance est ouverte et présidée par Monsieur Lucien MULLER, doyen d'âge des membres du Comité Syndical présents, jusqu'à l'élection du nouveau Président du Syndicat Mixte.

Il donne lecture des noms des 16 délégués statutaires et après l'appel nominatif des délégués, déclare les délégués membres du Comité Syndical, présents et absents, installés.

Membres du Comité Syndical présents :

Organisme	Prénom	Nom
CCI Alsace Eurométropole – Délégation de Colmar	Bertrand	BURGER
Colmar Agglomération	Lucien	MULLER
Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach	Thierry	SAUTIVET
Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach	Bruno	NAEGELIN
Région Grand Est	Odile	UHLRICH-MALLET
Région Grand Est	Christelle	LEHRY
Voies Navigables de France (VNF)	Jean-Laurent	KISTLER
Voies Navigables de France (VNF)	Aurélie	MOREAU
Voies Navigables de France (VNF)	Hervé	KRIEGER

Procurations :

Nombre	Déléguant		Déléataire	
	Prénom	Nom	Prénom	Nom
1	Céline	KERN-BORNI	Bertrand	BURGER
2	Myriam	PARIS	Bruno	NAEGELIN
3	Eric	STRAUMANN	Lucien	MULLER
4	Christian	ZIMMERMANN	Thierry	SAUTIVET
5	Yann	QUIQUANDON	Jean- Laurent	KISTLER
6	Lionel	ROUILLON	Aurélie	MOREAU

Membres du Comité Syndical absents non représentés excusés :

Organisme	Prénom	Nom
CCI Alsace Eurométropole – Délégation de Colmar	Franck	FAVRE

Il constate que la condition de quorum étant remplie, le Comité Syndical pouvait siéger valablement.

Pour extrait conforme

Le Président de séance

Lucien MULLER

